

2042 RIC



N°15637*07

DÉCLARATION

REVENUS 2022

22


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉDUCTIONS D'IMPÔT

CRÉDITS D'IMPÔT

Nom

Prénom

Adresse

230

Services à la personne, emploi à domicile

Si vous avez indiqué en case 7DB des dépenses d'emploi à domicile ou de services à la personne, vous devez indiquer ci-dessous le montant correspondant à chaque type de dépenses :

Garde d'enfants de moins de 3 ans et de moins de 18 ans handicapés à domicile

BDA

Accompagnement des enfants de moins de 3 ans et de moins de 18 ans handicapés *

BDB

Assistance et aide aux personnes âgées ou handicapées

BDC

Conduite du véhicule personnel des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques *

BDD

Accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques *

BDE

Entretien de la maison et travaux ménagers

BDF

Petits travaux de jardinage (dépenses limitées à 5 000 € par an et par foyer)

BDG

Travaux de petit bricolage (dépenses limitées à 500 € par an et par foyer)

BDH

Garde d'enfants de 3 ans et plus à domicile

BDI

Accompagnement des enfants de 3 ans et plus *

BDJ

Soutien scolaire à domicile ou cours à domicile

BDK

Soins d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes

BDL

Préparation de repas à domicile

BDM

Livraison de repas à domicile *

BDN

Collecte et livraison à domicile de linge repassé *

BDO

Livraison de courses à domicile *

BDP

Assistance informatique et internet à domicile (dépenses limitées à 3 000 € par an et par foyer)

BDQ

Soins et promenades d'animaux de compagnie pour les personnes dépendantes

BDR

Maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile

BDS

Assistance administrative à domicile

BDT

Téléassistance et visio assistance

BDU

Interprète en langue des signes

BDV

Conduite du véhicule des personnes en cas d'invalidité temporaire *

BDW

Accompagnement des personnes présentant une invalidité temporaire *

BDX

Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire à leur domicile

BDY

Coordination et délivrance des services à la personne

BDZ

Accueil familial

BEA

* Cette activité doit être comprise dans une offre globale de services à la personne

237

Cotisations syndicales des salariés et pensionnés *sauf option frais réels*

DÉCLARANT 1

DÉCLARANT 2

PERS. À CHARGE

7AC

7AE

7AG

237

Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études

COLLÈGE

LYCÉE

ENS. SUPÉRIEUR

7EA

7EC

7EF

7EB

7ED

7EG

238

Frais de garde des enfants de moins de 6 ans *nés à compter du 1.1.2016*

1^{ER} ENFANT

2^E ENFANT

3^E ENFANT

7GA

7GB

7GC

7GE

7GF

7GG

Nom et adresse des bénéficiaires

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À

Le



239	Primes des contrats de rente-survie et d'épargne-handicap	7GZ	
239	Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes	7CD	
		1 ^{RE} PERSONNE	2 ^E PERSONNE
240	Dépenses en faveur de l'aide aux personnes réalisées dans l'habitation principale		
	Équipements spécialement conçus pour l'accessibilité des logements aux personnes âgées ou handicapées	7WJ	
	Équipements permettant l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou au handicap	7WI	
	Travaux de prévention des risques technologiques et diagnostic préalable	7WL	
242	Prestations compensatoires		
	Sommes versées en 2022	7WN	
	Sommes totales décidées par jugement en 2022 ou capital reconstitué	7WO	
	Capital fixé en substitution de rente	7WM	
	Report des sommes décidées en 2021	7WP	
244	Premier abonnement à la presse d'information politique et générale		
	- versements effectués du 1.1 au 12.6.2022	7PA	
	- versements effectués du 13.6 au 31.12.2022	7PB	
236	Dons		
	Dons et cotisations versés aux partis politiques	7UH	
	Dons versés à des organismes établis dans un État européen autre que la France :		
	- dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1000€)	7VA	
	- dons versés à d'autres organismes d'intérêt général	7VC	
	- dons versés à des associations culturelles (maximum 562 €)	7UG	
	Report de l'excédent de dons des années antérieures		
		2017	2018
		2019	2020
		2021	
		7XS	7XT
		7XU	7XW
		7XY	
245	Système de charge pour véhicules électriques		
	- dans l'habitation principale :	1 ^{er} système 7ZQ	2 nd système 7ZR
	- dans la résidence secondaire :	1 ^{er} système 7ZS	2 nd système 7ZT
246	INVESTISSEMENTS LOCATIFS ET LOGEMENTS DONNÉS EN LOCATION À LOYER ABORDABLE AVEC CONVENTIONNEMENT ANAH (DISPOSITIF LOC'AVANTAGES)		
	Conventionnement avec L'ANAH en 2022		
		Sans intermédiation locative	Avec intermédiation locative
	Location intermédiaire recettes brutes	15 % 7BK	20 % 7BL
	Location sociale recettes brutes	35 % 7BM	40 % 7BN
	Location très sociale recettes brutes		65 % 7BO
	Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez donné en location à loyer abordable un logement avec conventionnement ANAH lorsque vous étiez domicilié en France	7AA	COCHEZ ☐



7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS LOCATIFS PINEL

RÉDUCTION D'IMPÔT : ENGAGEMENT DE LOCATION INITIAL

Investissements réalisés et achevés en 2022 ou réalisés antérieurement si achevés en 2022

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés en 2019

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QW 9 ans 7QX

- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QY 9 ans 7QQ

Investissements réalisés en 2020

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QA 9 ans 7QB

- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QC 9 ans 7QD

Investissements réalisés en 2021

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QI 9 ans 7QJ

- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QK 9 ans 7QL

Investissements réalisés en 2022

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QM 9 ans 7QN

- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QO 9 ans 7QP

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Pinel à compter du 1.1.2019

lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QH ☐ COCHEZ ☐

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Indiquez la fraction de réduction d'impôt à reporter.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014

- en métropole avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7BI

- outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7DI

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7CI

- outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7EI

Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

- en métropole avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RI

- outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7TI

Investissements réalisés et achevés en 2017 ou réalisés antérieurement si achevés en 2017

- en métropole :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7RA

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RB

- outre-mer :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7RC

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RD

Investissements réalisés et achevés en 2018 ou réalisés antérieurement si achevés en 2018

- en métropole :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7RE

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RF

- outre-mer :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7RG

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RH

Investissements réalisés et achevés en 2019 ou réalisés antérieurement si achevés en 2019

- en métropole :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JM

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7KM

- outre-mer :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7LM

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7MM



Investissements réalisés et achevés en 2020 ou réalisés antérieurement si achevés en 2020

- en métropole:

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JN

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JO

- outre-mer:

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JP

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JQ

Investissements réalisés et achevés en 2021 ou réalisés antérieurement si achevés en 2021

- en métropole:

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JV

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JW

- outre-mer:

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JX

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JY

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Pinel à compter du 1.1.2019

lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QH ☐ COCHEZ

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT: PREMIÈRE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2022

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RX

- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RY

Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RP

- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RQ

Reports concernant la première prorogation de l'année 2020

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7SX

- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7SY

Reports concernant la première prorogation de l'année 2021

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RI

- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RJ

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7UY

- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7UZ



257 INVESTISSEMENTS LOCATIFS DENORMANDIE ANCIEN

Investissements pour lesquels l'achèvement des travaux (ou l'acquisition, pour un logement acquis après transformation ou amélioration) est intervenu en 2022

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés en 2019

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NA 9 ans 7NB
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7NC 9 ans 7ND

Investissements réalisés en 2020

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NE 9 ans 7NF
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7NG 9 ans 7NH

Investissements réalisés en 2021

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NI 9 ans 7NJ
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7NK 9 ans 7NL

Investissements réalisés en 2022

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NM 9 ans 7NN
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7PF 9 ans 7PG

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Denormandie

lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QF ☐ COCHEZ

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Indiquez la fraction de réduction d'impôt à reporter.

Investissements achevés en 2019

- en métropole :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JA
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JB
 - outre-mer :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JC
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JD

Investissements achevés en 2020

- en métropole :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JR
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JS
 - outre-mer :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JT
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JU

Investissements achevés en 2021

- en métropole :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7LG
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7LH
 - outre-mer :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7LI
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7LJ

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Denormandie

lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QF ☐ COCHEZ

249 INVESTISSEMENTS LOCATIFS DUFLOT

Reports concernant les investissements des années antérieures en métropole et outre-mer

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en :

2014 7FK 2015 7FR 2016 7FV 2017 7FW 2018 7FX



INVESTISSEMENTS LOCATIFS SCELLIER**RÉDUCTION D'IMPÔT: ENGAGEMENT DE LOCATION INITIAL****Reports concernant les investissements des années antérieures**

Investissements achevés en 2017 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon : reportez 1/9 de la réduction d'impôt

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7RT

- Investissements réalisés en 2011 7RU

Investissements achevés en 2014, 2015 et 2016: reportez 1/9 de la réduction d'impôt

	2014	2015	2016
- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7YM	7YT	7WT	
- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7YN	7YU	7WU	
- Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7YO	7YV	7WV	
- Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole, et dans les DOM-COM 7YP	7YW	7WW	

Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.
Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2015 ; réalisés en 2010 avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016
report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2016 7LQ 2017 7LA 2018 7MS 2019 7MO 2020 7MA 2021 7MI

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016 ; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016
report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2016 7LR 2017 7LB 2018 7MT 2019 7MP 2020 7MB 2021 7MJ

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017 ; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016
report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2016 7LU 2017 7LC 2018 7MU 2019 7MQ 2020 7MC 2021 7MK

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2017 ; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 et achevés de 2013 à 2017
report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2016 7LV 2017 7LY 2018 7MV 2019 7MR 2020 7MD 2021 7ML

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT: PREMIÈRE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION**Engagement de location prorogé en 2022**

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements en métropole et dans les DOM-COM**Investissements achevés en 2012**

- Investissements réalisés 2012 :
Engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 7SD en 2011 7SE

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :

investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2012 7SF du 1.4 au 31.12.2012 7SG

- Investissements réalisés en 2011

Engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 7SH en 2010 7SI

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :

investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2011 7SJ du 1.4 au 31.12.2011 7SK

- Investissements réalisés en 2010

Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7SL

Investissements réalisés en 2009 7SQ

Investissements réalisés en 2009 7SR

Investissements achevés en 2013

- Investissements réalisés 2013

Investissement réalisé du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2012 7WC

- Investissements réalisés en 2012

Engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 7WD en 2011 7WE

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :

investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2012 7WF du 1.4 au 31.12.2012 7WG



– Investissements réalisés 2011
 Engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 7XH en 2010 7XI
 Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :
 investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2011 7XJ du 1.4 au 31.12.2011 7XK
 – Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7YX
 – Investissements réalisés en 2010 7YY
 – Investissements réalisés en 2009 7YZ

Investissements en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements achevés en 2016

– Investissements réalisés en 2011 :
 Engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 7IA en 2010 7IB
 Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :
 investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2011 7IC du 1.4 au 31.12.2011 7IE
 – Investissements réalisés en 2012 :
 Engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 7IF en 2011 7IG
 Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :
 investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2012 7IH du 1.4 au 31.12.2012 7IO
 – Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012 7IP

Investissements achevés en 2017

– Investissements réalisés en 2011 :
 Engagement de réalisation de l'investissement en 2011 7KJ
 Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :
 investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2011 7KL du 1.4 au 31.12.2011 7KN
 – Investissements réalisés en 2012 :
 Engagement de réalisation de l'investissement en 2012 7KO
 Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :
 investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2012 7KQ du 1.4 au 31.12.2012 7KR
 – Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012 7KS

Reports concernant la première prorogation des années 2020 et 2021

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Prorogation en 2020

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

– Investissements achevés en 2010
 • investissements réalisés en 2010 7XA
 • investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009 7XB
 – Investissements achevés en 2011
 • investissements réalisés en 2011 7YS
 • investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010 7XC
 • investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009 7XL

Investissements en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

– Investissements achevés en 2014
 • investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7XM
 • investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7XN
 • investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7YA
 – Investissements achevés en 2015
 • investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7YC
 • investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7YG
 • investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7YR



Prorogation en 2021

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

- Investissements achevés en 2011	
• investissements réalisés en 2011	7QE
• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010	7PI
• investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009	7PJ
- Investissements achevés en 2012	
• investissements réalisés en 2012	7AU
• investissements réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et investissements réalisés en 2011	7AB
• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010	7AD
• investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009	7AF

Investissements en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

- Investissements achevés en 2015	
• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010	7AH
• investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011	7AI
• investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012	7AP
- Investissements achevés en 2016	
• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010	7AR
• investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011	7AS
• investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012	7AT

Report du solde de complément de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2012; réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et achevés de 2010 à 2012

report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2018 7YI 2019 7ZI 2020 7UU 2021 7RK

- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016; réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2012

report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2016 7ZP 2017 7XP 2018 7VJ 2019 7ZJ
2020 7UV 2021 7RL

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2016; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016

report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2016 7ZO 2017 7XO 2018 7YK 2019 7ZK
2020 7UW 2021 7RM

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2016; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 et achevés de 2013 à 2016

report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2017 7XQ 2018 7YL 2019 7ZL 2020 7UX
2021 7RN

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT: SECONDE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2022 après une première prorogation en 2019

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt au titre de la deuxième prorogation. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

- Investissements réalisés et achevés en 2009	7IQ
- Investissements achevés en 2010	
• investissements réalisés et achevés en 2010	7HL
• investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009	7HM

Investissements en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements achevés en 2013

- Investissements réalisés en 2011:	
• engagement de réalisation de l'investissement: en 2011 7LD en 2010 7LE	
• logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:	
investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2011 7LF du 1.4 au 31.12.2011 7LN	
- Investissements réalisés en 2012:	
• engagement de réalisation de l'investissement: en 2012 7LT en 2011 7LX	
• logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:	
investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2012 7LZ du 1.4 au 31.12.2012 7MG	
Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012	7MH



Investissements achevés en 2014

- Investissements réalisés en 2011 :

- engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 7BA en 2010 7BB
- logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :
investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2011 7BC du 1.4 au 31.12.2011 7BD

- Investissements réalisés en 2012 :

- engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 7BE en 2011 7BF
- logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :
investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2012 7BG du 1.4 au 31.12.2012 7BH

Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012 7BJ

Reports concernant la seconde prorogation des années 2020 et 2021

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Prorogation en 2020

Investissements achevés en 2011 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7HA
Investissements réalisés en 2011 7HJ

Investissements achevés en 2012 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7HK
Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7HN
Investissements réalisés en 2012 7HY

Prorogation en 2021

Investissements réalisés et achevés en 2009 en métropole et dans les DOM-COM 7ZM

Investissements achevés en 2012 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7GS
Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7GU
Investissements réalisés en 2012 7GX

Investissements achevés en 2013 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7WX
Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7WY
Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7WZ

Report du solde de complément de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée

- Investissements réalisés et achevés en 2009

report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2021 7HZ

- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés en 2011 ou 2012

report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2019 7KD 2020 7PD 2021 7KU

- Investissements réalisés en 2011 et achevés en 2011 ou 2012

report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2019 7KC 2020 7PC 2021 7KT

- Investissements réalisés en 2012 et achevés en 2012 ou 2013, réalisés du 1.1 au 31.3.2013 et achevés en 2013

report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2020 7PE 2021 7KV



Investissements réalisés et achevés en 2022 ou réalisés antérieurement si achevés en 2022

Engagement de location en meublé à l'exploitant pendant une durée de 9 ans, à compter de la date de prise d'effet du bail :

--	--	--	--	--	--

cochez la case

Adresse du logement; nom de l'établissement dans lequel se situe le logement:

Type d'établissement :

- résidence pour personnes âgées ou handicapées 71K **COCHEZ** ☐- résidence pour étudiants 711 **COCHEZ** ☐

Date d'achèvement du logement pour les logements acquis en l'état futur d'achèvement

ou date d'achèvement des travaux pour les logements achevés depuis au moins quinze ans acquis en vue de leur réhabilitation 2022

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
70W		70X	70Y	7PZ	7MZ	7MW	7MN

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Reportez 1/9 de la réduction d'impôt.

Investissements achevés en 2021, réalisés de 2015 à 2021 755

Investissements achevés en 2021, réalisés de 2015 à 2021	75M
Investissements achevés en 2020, réalisés de 2014 à 2020	75M

Investissements réalisés en 2019/2020, réalisés de 2017 à 2020	75M
Investissements achevés en 2019, réalisés de 2013 à 2019	75P

Investissements achevés en 2018:

réalisés de 2013 à 2018 75N réalisés en 2012 75O

Investissements achevés en 2017 : réalisés de 2013 à 2017 75A [] réalisés en 2012 75B [] réalisés en 2011 75C []

Investissements achevés en :	2014	2015	2016
- réalisés de 2013 à 2016.....	70F	70K	70P
- réalisés en 2012 ou réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012.....	70G	70L	70Q
- réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011.....	70H	70M	70R
- réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010.....	70I	70N	70S
- réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009.....	70J	70O	70T

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

– Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2015; réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :																	
2016	7PP		2017	7PII		2018	7HD		2019	7HT		2020	7HD		2021	7KF	

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016.
report du solde de réduction d'impôt de l'année :

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016.
report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2016 7PR		2017 7PW		2018 7HQ		2019 7HV		2020 7HF		2021 7KG	
----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2018; réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 et achevés de 2013 à 2016.
report du solde de réduction d'impôt de l'année:

- Investissements réalisés et achevés de 2013 à 2021. Report du solde de réduction d'impôt de l'année :																	
2016	7PT		2017	7PY		2018	7HS		2019	7HX		2020	7HH		2021	7KI	



272 — TRAVAUX DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE MALRAUX

Dépenses payées en 2022

Demande de permis de construire ou déclaration de travaux déposée à compter du 1.1.2017 :

- dans un site patrimonial remarquable couvert par un PSMV approuvé, dans un quartier ancien dégradé ou dans un quartier du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 7TX
- dans un site patrimonial remarquable non couvert par un PSMV approuvé 7TY

Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée faute d'un montant suffisant d'impôt sur le revenu.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2019 7KX .. 2020 7KW .. 2021 7KZ

AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

275 — Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location Report de la fiche 2041 GR

Dépenses de travaux et de diagnostic préalable 7WR

276 — Travaux de conservation ou de restauration d'objets classés monuments historiques 7NZ

288 — Souscription au capital de SOFICA 30 % 7FN 36 % 7GN 48 % 7EN

281 — Souscription au capital de petites et moyennes entreprises (PME), d'entreprises d'utilité sociale (ESUS) et de sociétés foncières solidaires (SFS)

- Versements 2022

- Versements PME et ESUS effectués du 1.1 au 17.3.2022 7CI
- Versements PME et ESUS effectués du 18.3 au 31.12.2022 7CH
- Versements SFS 7GW

- Report de versements des années antérieures

- Report de versements PME et ESUS 2018 7CR
- Report de versements PME et ESUS 2019 7CV
- Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 9.8.2020 7CX
- Report de versements PME et ESUS du 10.8 au 31.12.2020 7CS
- Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 8.5.2021 7CT
- Report de versements PME du 9.5 au 31.12.2021 7CA
- Report de versements ESUS du 9.5 au 31.12.2021 7DC
- Report de versements SFS 2020 7BS
- Report de versements SFS 2021 7BT

- Report de réduction d'impôt au titre du plafonnement global

- Report de réduction d'impôt d'ESUS liée aux versements du 9.5 au 31.12.2021 et de SFS de l'année 2021 7EK
- Autres reports de réduction d'impôt des années :

..... 2017 7CY 2018 7DY 2019 7EY 2020 7FY 2021 7GY

285 — Souscription de parts de fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI)

- versements effectués du 1.1 au 17.3.2022 7GQ
- versements effectués du 18.3 au 31.12.2022 7GR

285 — Souscription de parts de fonds d'investissement de proximité (FIP)

- versements effectués du 1.1 au 17.3.2022 7FQ
- versements effectués du 18.3 au 31.12.2022 7FT

285 — Souscription de parts de FIP investis en Corse 7FM

285 — Souscription de parts de FIP investis outre-mer 7FL

287 — Souscription au capital d'entreprises de presse 30% 7MX 50% 7MY

290 — Cotisations pour la défense des forêts contre l'incendie 7UC

288 — Intérêts d'emprunt pour reprise de société 7FH

289 — Intérêts pour paiement différé accordé aux agriculteurs 7UM



277

Investissements forestiers

– Dépenses réalisées en 2022 :

Acquisition	7UN		Assurance	7UL	
Travaux	7UP		Travaux consécutifs à un sinistre	7UT	
Travaux avec adhésion à une organisation de producteurs				7UA	
Travaux consécutifs à un sinistre avec adhésion à une organisation de producteurs				7UB	
Contrat de gestion	7UQ		Contrat de gestion avec adhésion à une org. de producteurs	7UI	
– Report des dépenses de travaux des années antérieures :			Hors sinistre		
2014				7TJ	
avec adhésion à une organisation de producteurs				7TK	
2015				7TM	
avec adhésion à une organisation de producteurs				7TO	
2016				7TP	
avec adhésion à une organisation de producteurs				7TQ	
2017				7TR	
avec adhésion à une organisation de producteurs				7TS	
2018	7VJ			7TT	
avec adhésion à une organisation de producteurs	7VK			7TU	
2019	7VH			7TV	
avec adhésion à une organisation de producteurs	7VI			7TW	
2020	7VM			7TA	
avec adhésion à une organisation de producteurs	7VN			7TB	
2021	7VQ			7TE	
avec adhésion à une organisation de producteurs	7VR			7TF	

